



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/51/29
18 février 2007

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante et unième réunion
Montréal, 19 – 23 mars 2007

PROPOSITION DE PROJET : INDE

Le présent document comporte les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Production

- Élimination graduelle du secteur de la production de CFC : Banque mondiale programme annuel de mise en oeuvre 2007

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

Données générales

1. Au nom du gouvernement de l'Inde, la Banque mondiale a présenté, pour approbation par le Comité exécutif à sa 51^e réunion, le programme annuel 2007 pour la mise en oeuvre du programme d'élimination graduelle du secteur de la production de CFC en Inde au montant de 6,00 millions \$ US plus des coûts d'appui de 0,45 million \$ US, en même temps que le rapport de vérification sur la mise en oeuvre du programme de travail annuel 2006. La présentation respecte ainsi l'accord entre le gouvernement de l'Inde et le Comité exécutif qui a été approuvé à la 29^e réunion. Le programme de travail annuel 2007 et le rapport de vérification de la production de CFC en 2006 en Inde ne sont pas joints par souci d'économie, mais ils sont disponibles sur demande pour les membres du Comité exécutif.

Tableau 1

Pays	Inde
Titre du projet :	Élimination graduelle du secteur de la production de CFC
Année du plan	2007
Nombre d'années terminées	8
Nombre d'années restant en vertu du plan	3
Plafond pour la production de CFC en 2006 (en tonnes métriques), plan annuel 2006	7 342 tonnes métriques
Plafond pour la production de CFC en 2007 (en tonne métriques), plan annuel 2007	3 389 tonnes métriques
Financement total approuvé en principe pour le plan d'élimination des CFC	82 millions \$ US
Financement total décaissé jusqu'en décembre 2006	64 millions \$ US
Niveau de financement demandé pour le plan annuel 2007	6 millions \$ US

Programme de travail 2007

2. Le programme de travail annuel proposé pour 2007 commence par une vue d'ensemble de la mise en oeuvre du programme de travail 2006, qui porte sur la réalisation de l'objectif de réduction de la production en 2006, c'est-à-dire que la production admissible de CFC au pays pour 2006 a été établie à 7 342 tonnes métriques dans l'accord, et que la production nette commercialisable vérifiée a été de 6 963,4 tonnes métriques, ou 95 pour cent du niveau admissible. En ce qui a trait aux politiques, un certain nombre d'initiatives ont été entreprises en 2006, notamment le travail visant à amender les règles touchant les SAO, l'instrument juridique de base du pays en matière de réglementation de la production et de la consommation

de SAO. L'amendement proposé visait à le rendre plus efficace pour le contrôle de la consommation, l'utilisation des matières premières et l'accumulation de réserves de SAO, notamment en ce qui a trait au maintien de ses effets au-delà de 2010.

3. Dans le cadre du programme d'assistance technique, un certain nombre d'activités ont été signalées au Tableau 3 de la présentation, notamment en matière de sensibilisation, de formation, de surveillance, de fonctionnement du Groupe de la gestion des projets(GGP), et d'échange de données. L'un des résultats de ces activités a été que toutes les mesures avaient été prises afin de réduire de 0,92 à 0,77 pour cent en moyenne la perte au remplissage par les producteurs de CFC, et que ces mesures avaient reçu l'aval des vérificateurs techniques. Ces dernières comprenaient la réduction de la longueur des tuyaux de remplissage, l'utilisation d'un plus grand nombre de conteneurs ISO et de conteneurs d'une tonne au lieu de petites bonbonnes, la modification de la conception des becs de remplissage afin de réduire les fuites lors du débranchement du tuyau des bonbonnes, et une plus grande sensibilisation à l'importance de réduire les pertes. Des 6 millions \$ US décaissés par le Fonds pour le programme de travail 2006, quelque 5,265 millions \$ US avaient été payés en tranches aux quatre entreprises, selon les progrès réalisés par rapport à l'objectif de réduction établi pour chacune d'entre elles, et l'on avait prévu décaisser le solde restant après la vérification finale de la production de 2006. La tranche 2006 ne contenait aucune provision pour le programme d'assistance technique, car il restait un solde non dépensé des précédents programmes de travail annuels.

4. La deuxième partie de la présentation décrit l'objectif et les activités du programme de travail 2007. La limite de production de CFC établie pour 2007 dans l'accord est de 3,389 tonnes métriques, ce qui requiert une réduction de 50 pour cent par rapport à l'année précédente. On a prévu réaliser cet objectif dans le cadre du présent système de contingents en matière de production de CFC. Il est prévu que l'échange de contingents aura lieu de nouveau comme au cours des deux années précédentes, parce que le niveau de production total admissible est trop bas pour que les quatre entreprises continuent de produire de façon rentable. Les importations et les exportations continueront d'être assujetties à un système d'autorisation.

5. En 2007, on s'attend à ce que la règle amendée en matière de SAO soit adoptée et que le contrôle de la production et de la consommation de SAO vienne davantage renforcer les efforts visant assurer le respect du Protocole de Montréal. Le programme d'assistance technique comprend aussi des propositions visant à intégrer les divers programmes d'élimination dans d'autres domaines, comme le plan national d'élimination de la consommation de CFC et le plan sectoriel d'élimination du CTC, ainsi que des initiatives visant à maintenir la surveillance au-delà de 2010.

6. Un montant total de 6 millions \$ US est demandé, qui serait affecté aux quatre entreprises, afin de leur permettre comme auparavant de réduire leur production de CFC et de financer les activités d'assistance technique prévues en 2007. La Banque mondiale demande 450 000 \$ US en coûts d'appui associés à 7,5 pour cent de la tranche 2007.

Rapport de vérification de la production 2006

7. La vérification a été effectuée en janvier 2007 par Det Norske Veritas AS (DNV) en Inde, qui a commencé à vérifier l'élimination de la production de CFC en Inde pour la Banque

mondiale en 2004. Le rapport de vérification commence par un résumé analytique, sous forme de tableaux, des résultats globaux de la vérification, et des données sur les contingents de production de CFC pour 2006 pour chaque entreprise, le transfert de contingents entre les entreprises, le stock d'ouverture de CFC, la production nette commercialisable, les ventes, le stock de fermeture, et un pourcentage du contingent produit par chacun des quatre producteurs, ainsi que leur total national respectif. Conformément à la décision 43/5, qui permettait d'utiliser la production nette commercialisable de CFC pour calculer la réalisation des objectifs de l'accord pour l'Inde pour des années autres que 2005 et 2007, la vérification a utilisé la production nette commercialisable après déduction de la perte au remplissage pour conclure que la production totale de CFC au pays avait été de 6 963,4 tonnes métriques en 2006, ce qui était inférieur aux 7 342 tonnes métriques représentant l'objectif de l'accord.

8. Le rapport contenait de brefs renseignements généraux sur l'entente entre l'Inde et le Comité exécutif pour la cessation de la production de CFC, les technologies de production utilisées par les quatre producteurs, et la capacité de passer à la production de HCFC-22 par tous ces producteurs. L'un d'eux, Navin Fluorine International Limited (NFI), produit aussi du CFC-113 à partir de fluorure d'hydrogène et de perchloroéthylène. Le CFC-113 brut est par la suite purifié pour devenir du CFC-113 pur pouvant être commercialisé, ou transformé en CFC-113a pouvant être utilisé comme matière première pour la fabrication d'acide trifluoroacétique, un produit sans SAO. Le rapport décrit la méthodologie de la vérification, notamment les visites des installations, et une vérification au hasard d'au moins 10 jours de dossiers pertinents afin d'établir la constance des résultats déclarés. Les registres de production et les dossiers d'analyse et d'essai en laboratoires ont été mis en corrélation pour les jours échantillonnés afin de déterminer si les registres des produits fabriqués étaient tenus de manière appropriée. Des échantillons des stocks existants ont été prélevés pour analyse par chromatographie en phase gazeuse afin de déterminer si les produits étaient bien des CFC et du HCFC. L'équipe de vérification a aussi discuté avec le personnel de l'usine.

9. Le rapport présente ensuite des observations ainsi que les résultats de la visite de chaque usine. Pour chaque usine, il comprend une vue d'ensemble de l'historique et de la technologie de l'usine portant sur la documentation et la méthodologie de la vérification ainsi que sur les dossiers évalués; les échantillons prélevés et leurs résultats; un résumé des données 2003, 2004, 2005 et 2006 pour le contingent de production attribué; les dates d'exploitation pour les CFC et en certains cas la production de HCFC-22; la production de CFC-11 et de CFC-12; et le pourcentage de contingent respecté. Le rapport compare aussi les matières premières consommées entre 2003 et 2006 et la production de CFC, et présente des conclusions sur l'état de la conformité avec le contingent attribué.

10. En raison de la diminution rapide du contingent de production de CFC en vertu de l'accord, l'équipe de vérification fait état de l'augmentation d'échanges de contingents, ou de production à contrat entre les usines. En 2006, Chemplast Sanmar Limited (CSL) a donné à contrat à NFI pour la production tout son contingent de 626,3 tonnes métriques de CFC-11 et de CFC-12, tandis que Gujarat Fluorochemicals Limited (GFL) a donné en sous-traitance à NFI pour la production son contingent de 866,6 tonnes métriques de CFC-11. En vertu de ces dispositions, CSL et GFL ont fourni à NFI le CTC et le fluorure d'hydrogène requis pour la production à proportion fixe entre les matières premières et la production de CFC, et le produit

fini a été placé dans les conteneurs des détenteurs de contingents. Tous ces transferts ont été effectués avec la permission du gouvernement.

11. L'équipe de vérification est d'avis que le taux de transformation de 1,16 du CFC-113 brut en CFC-113a chez NFI est considérablement supérieur à la norme de 1,05 dans l'industrie, et que le taux de transformation de 3,228 du CFC-113a en acide trifluoroacétique est aussi élevé comparativement à la norme de 2,95 dans l'industrie. L'équipe a donc appliqué dans chaque cas la norme au calcul de la consommation de CFC-113, et l'on a ainsi constaté une surconsommation d'environ 49 tonnes métriques comme contingent de production de CFC de l'usine.

12. L'équipe de vérification souligne que les quatre usines de CFC sont déjà dotées d'installations opérationnelles de destruction du HFC-23, ou qu'elles sont à en obtenir une autre dans le cadre du mécanisme de développement propre (MDP).

13. Enfin, le rapport fournit les résultats de la vérification à l'aide du format pour la vérification de l'élimination de la production de SAO, qui comprend l'historique du programme d'élimination de la production depuis le début et les résultats de la plus récente vérification, avec des données ventilées par mois, le nombre de jours d'exploitation, la consommation de matières premières et le nombre de tonnes de CFC produites.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

Programme annuel 2007

14. La présentation offre un objectif clair en ce qui a trait à la production maximale admissible de CFC en 2007, ce qui correspond à l'objectif établi dans l'accord. La réduction visée en 2007 demeurerait aussi difficile qu'en 2006, alors qu'une réduction de 50 pour cent est requise par rapport à l'année précédente. L'échange de contingents entre les producteurs demeurera la caractéristique principale en 2007, bien que tous les producteurs sont passés en mode HCFC-22 durant la plus grande partie de l'année. Il est satisfaisant de constater les améliorations apportées par le gouvernement et l'industrie dans le but de réduire les pertes de CFC lors du remplissage. On constate aussi qu'on s'est employé à coordonner la mise en oeuvre de l'accord d'élimination de la production avec le plan national de consommation des CFC et le programme sectoriel d'élimination du CTC.

15. En ce qui a trait aux politiques, les efforts déployés pour amender les règles visant les SAO afin de renforcer le contrôle juridique dans le but de réaliser la conformité au-delà de 2010 sont louables, et l'on s'attend à ce que ces résultats soient obtenus en 2007.

Rapport de vérification de la production 2006

16. Le rapport de vérification de la production 2006 a été préparé conformément aux lignes directrices approuvées par le Comité exécutif et il est assez clair. La Banque mondiale a fait preuve d'une bonne collaboration en fournissant des explications aux questions du Secrétariat et en éliminant le doute qui s'était établi à partir de l'examen de la présentation initiale.

17. La conclusion de la vérification démontre que l'Inde s'est conformée à la réduction visée de la production de CFC en produisant environ 378 tonnes métriques de moins (7 342 – 6 964) que la quantité établie dans l'accord pour 2006.

RECOMMANDATIONS

18. Puisque la vérification indique que l'Inde a réalisé la réduction visée pour la production de CFC pour 2006 et qu'elle a donc respecté les conditions requises pour le décaissement du financement pour 2007, le Secrétariat recommande que le Comité exécutif approuve le programme annuel 2007 du programme de cessation complète de la production de CFC en Inde, au montant de 6 millions \$ US plus des coûts d'appui de 450 000 \$ US à la Banque mondiale.
